

CA1
EA925
C12
#64/juil.'83
DOCS

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01029832 4

Canada d'aujourd'hui



Couleurs d'Acadie. Page 2.

Radiotélévision : une autre dimension

Yves Gaucher, peintre

Le transport aérien dans la tourmente

Les droits des Indiens et Inuit



Canada d'aujourd'hui

Sommaire

Couleurs d'Acadie	2
Radiotélévision	3
Transport aérien	5
Journal	7
Yves Gaucher	11
Droits des autochtones	12
Les pièges de la mer	13
Energie nucléaire au Québec	15
A l'assaut du mont Everest	16

Canada d'aujourd'hui
18 rue Vignon, 75009 Paris

Organe d'information des ambassades du Canada.
Numéro 64. Juillet 1983. Dix-septième année.

Directeur : Jacques Bilodeau.
Rédacteur en chef : Francis Curtil.
Graphisme : Michel Tourtois.

Le service de Canada d'aujourd'hui peut être fait gracieusement, sur demande. Nos lecteurs sont priés de signaler leurs changements d'adresse (avec code postal) ; joindre la dernière étiquette d'expédition.

Photos. Gilles Savoie et Jacques Paulin ; Office national du film ; Remy (Paris) ; Centre culturel canadien, Paris ; Canapress (Toronto) ; the Cousteau Society (Norfolk, Va.) ; Mitzi Trumbot ; Tom Bochsler (Hamilton) ; Pat Morrow ; Musée national de l'Homme (Musées nationaux du Canada) ; Yvonne Céré ; Birgit (Paris).

ISSN 0243-6612

Imprimé en France
sur du papier de fabrication canadienne.

Couleurs d'Acadie

Lors du « grand dérangement » de 1755, les Acadiens, population d'ascendance française établie au Canada le long des côtes de l'Atlantique, furent déportés et beaucoup périrent. Certains réussirent à gagner la Louisiane (États-Unis) et à s'y installer. Plus tard, d'autres retournèrent au Canada et s'établirent en divers points de la Nouvelle-Écosse et de l'île du Prince Édouard, dans les îles de la Madeleine (Québec) et au Nouveau-Brunswick. Leurs descendants forment aujourd'hui, surtout au Nouveau-Brunswick, une communauté francophone importante qui a conservé sa sensibilité particulière, maintes fois contée par Antonine Maillet.

L'une des manifestations de la culture populaire acadienne qui frappent le plus vivement le voyageur est le « coloriage » des maisons (1). Alors que les anglophones de la région ont tous des maisons blanches qui se cachent derrière les arbres, les francophones « peignent » leur demeure. Les couleurs sont en

général vives et souvent surprenantes. Il y a des maisons orange, il y en a des vertes, des violettes, des bariolées. Celle-ci est jaune moutarde avec du mauve sur les fenêtres et une galerie blanche et bleue ; celle-là orange, rayée de jaune et de vert ; cette autre rouge, jaune et blanche ; cette autre encore bleue, et en voici une vert bouteille...

Les repères ne manquent pas pour trouver sa route : « Après l'église, vous prenez le chemin en face de la maison bleue ; après, à environ deux milles, il y a une grosse maison verte sur la butte et, juste en face, une maison orange brûlée en haut et rouge vin en bas... » Les pêcheurs estiment que « couleurer » sa maison permet de la reconnaître plus facilement, du large, par temps de brume. Il paraît qu'un jour, dans un village des îles de la Madeleine, le curé pria ses paroissiens de peindre leur maison en blanc. Personne n'en fit rien.

Les Acadiens sont fiers de leurs maisons colorées. Aucune d'elles n'étant peinte de la même façon, cela les distingue les uns des autres, et cela les amuse ; ils peuvent donner libre cours à leur fantaisie décorative. « C'est reposant, disent-ils, ce n'est pas monotone et c'est plus gai ».

1. Deux photographes montréalais, Jacques Paulin et Gilles Savoie, ont réalisé l'année dernière, sur le thème « Couleurs d'Acadie », une exposition itinérante qui a été présentée notamment au Musée national de l'homme (Ottawa).



Radiotélévision : une autre dimension

Les techniques de communication sur le marché nord-américain.

Plus qu'en aucun autre pays, la radiotélévision joue au Canada un rôle essentiel : en raison du bilinguisme officiel et du caractère multiculturel de la population ; en raison de l'étendue du territoire. Pour les Canadiens qui vivent dans les régions éloignées du Nord, elle est un outil de communication incomparable qui les relie au reste du pays. Pour l'ensemble de la société canadienne, elle peut être un moyen de préserver son identité. De plus, l'impact économique de la radiotélévision est loin d'être négligeable puisque les 1 312 stations et réseaux de radiotélévision et de télédistribution (câble) ainsi que les 1 886 rediffuseurs qui

Depuis le mois de février dernier, tous les Canadiens qui sont abonnés au câble ont accès, s'ils le désirent, à la télévision payante qui leur offre une programmation différente de celle des services de la télévision classique, ne comporte pas de messages publicitaires et fournit des émissions vingt-quatre heures sur vingt-quatre. L'arrivée des satellites de communications (1973) et la mise en service de matériels de moins en moins coûteux pour capter les signaux qui traversent l'espace ont commandé cette évolution, mais les techniques de pointe multiplient le nombre et le rayonnement des signaux de radiotélévision, aussi bien étrangers que canadiens (2).

lesquels couvriront la quasi-totalité du territoire de l'Amérique du Nord. Ces signaux pourront être reçus à domicile au moyen d'un petit terminal qui, bientôt, coûtera moins de trois cents dollars. Face à cette concurrence, le gouvernement fédéral a été conduit à repenser ses orientations en matière de culture et de radiotélévision, estimant que ces innovations risquent, en dépit des promesses et des retombées intéressantes qu'elles suscitent, de miner la vie culturelle du pays et de saper les fondements mêmes du système canadien de radiotélévision.

Le gouvernement vient d'élaborer un éventail de propositions destiné à assurer le maintien et l'accroissement de la présence canadienne dans les nouveaux services engendrés par les techniques de pointe (3). « Le temps presse, estime-t-il, mais les circonstances sont favorables. » Le Canada est en effet doté d'une infrastructure technique très perfectionnée et du réseau de satellites de télécommunications le plus avancé qui soit pour la transmission des signaux radio et télévisuels, ce qui lui a permis d'étendre à toutes les régions du pays, même très éloignées, ses services de radiotélévision, en anglais et en français, de sorte que la plupart des Canadiens ont maintenant accès à des services de télévision, publics et privés, dans les deux langues officielles.

Les propositions du ministère des communications s'insèrent dans une politique culturelle d'ensemble que le gouvernement se propose de mettre en œuvre pour répondre aux besoins nouveaux créés par la "révolution informatique". Il observe que « toute une panoplie de technologies et de services télématiques nouveaux, axés sur la création et la transmission de l'information, entraînent le Canada vers un nouvel ordre culturel, économique et social dont les règles sont à inventer ». Quatre initiatives sont jugées prioritaires.

En premier lieu, l'élargissement du choix des émissions par l'émergence de



Le problème : faire respecter les objectifs des pouvoirs publics quant au contenu canadien des émissions.

composent le système ont un chiffre d'affaires annuel de plus de deux milliards de dollars canadiens et que la branche occupe soixante-quinze mille personnes.

Dès les débuts de la télévision (1952), les Canadiens ont été de gros utilisateurs. Il n'est donc pas étonnant que la télédistribution, ou télévision par câble, ait connu une expansion prodigieuse au cours des quinze dernières années (1).

1. En janvier 1979, plus de la moitié de la population canadienne (52 %) était déjà raccordée à un réseau de télévision par câble.

Aux États-Unis, plus de cinquante services de programmation télévisuels sont transmis par satellite. Ces signaux peuvent être captés presque partout dans le Canada habité. D'ici trois ans, les Américains lanceront le premier d'une série de satellites de diffusion directe,

2. Il n'a jamais été facile de faire respecter les objectifs culturels et sociaux définis dans la loi de 1968 sur le "contenu canadien" des émissions de radiotélévision. La plupart des Canadiens vivent en effet le long de la frontière étatsunienne et captent aisément les chaînes américaines. Or, les deux tiers des Canadiens parlent anglais et beaucoup de Canadiens francophones ne parlent aussi ou le comprennent. Les technologies nouvelles accroissent encore la difficulté.

3. « Vers une nouvelle politique nationale de la radiotélédiffusion », 24 pages ; ministère des communications, Ottawa 1983.

Radiotélévision

→

nouveaux services de programmation. Cela est possible par l'extension et le perfectionnement du volet satellisé du système de télédistribution (câble) canadien. Les nouveaux services devront être mis en place assez tôt pour permettre à la distribution canadienne de pousser ses avantages par rapport aux satellites étrangers de diffusion directe, mais d'une façon assez ordonnée pour ne pas rompre l'équilibre économique du système canadien de radiotélévision. Les

comparables à ceux de leurs concurrents étatsuniens, qui disposent d'un marché beaucoup plus large, travaillent pour un public dix fois plus nombreux et ont des recettes bien plus importantes que les leurs.

Les rigoureuses contraintes économiques qui sont imposées aux producteurs se répercutent sur les préférences du téléspectateur canadien. A la télévision de langue anglaise, les émissions américaines vont jusqu'à accaparer 85 p. 100 de

velle aux entreprises de production, d'offrir une proportion appréciable d'émissions canadiennes très diverses, en sorte que les téléspectateurs puissent toujours trouver une émission de qualité à leur goût qui soit capable de concurren-

Télévision payante

Jusqu'à ces derniers mois, le téléspectateur de la région montréalaise abonné au câble, ce qui est la norme en milieu urbain, pouvait recevoir les programmes de vingt-sept chaînes, dont quinze à programmation régulière (huit en anglais, sept en français), sans compter les stations étatsuniennes, qu'il captait aisément. Depuis le mois de février, il peut aussi, à condition d'avoir fait l'acquisition d'un décodeur et souscrit un ou plusieurs abonnements, recevoir des programmes de télévision payante. Celle-ci offre en permanence une gamme étendue d'émissions de qualité et un grand choix de films dont certains sont donnés avant même leur sortie commerciale. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications a délivré des licences de télévision payante à des compagnies de câble, les autorisant à assurer un service national d'intérêt général (Premier choix/First choice) et un autre d'intérêt culturel (C Channel), des services régionaux dans les provinces de l'Atlantique, dans l'Alberta et en Ontario, un service multilingue dans la région de Vancouver et un service de langue française pour l'est du Canada (TVEC). Il en coûte pour s'abonner à la première chaîne de son choix environ dix-sept dollars canadiens par mois, à quoi viennent s'ajouter, si l'on veut recevoir plus d'une chaîne payante, treize dollars pour chaque canal supplémentaire.



Dans les villes, la plupart des téléspectateurs canadiens reçoivent les émissions par câble.

Canadiens auraient ainsi accès à une large gamme d'émissions satellisées provenant des quatre coins du monde ainsi qu'à un éventail complet de services canadiens de toute nature, programmation et autres.

Le second objectif que s'est fixé le gouvernement est l'enrichissement de la programmation canadienne grâce à la création d'un fonds public de développement de la production d'émissions destinées aux sociétés de production et aux producteurs indépendants. Les producteurs canadiens, en effet, n'ont pas pu compter jusqu'ici sur des moyens

la durée d'écoute aux heures de pointe, et 77 p. 100 de ce temps sur l'ensemble de la journée. La télévision d'expression française est dans une situation un peu plus favorable. On observe cependant chez les téléspectateurs une tendance à abandonner les émissions en français pour se retourner vers les émissions des stations américaines, surtout les "dramatiques". Les jeunes Canadiens francophones de douze à dix-sept ans consacrent 59 p. 100 de leur durée d'écoute à regarder des émissions américaines.

Le fonds de développement devrait permettre, en donnant une vigueur nou-

cer, au Canada comme à l'étranger, les émissions des autres pays.

Les deux autres priorités définies par le gouvernement canadien sont d'ordre administratif. Les étapes suivantes verront se développer une offensive sur plusieurs fronts. Citons le front « radiotélévision en français » qui vise à étendre et à développer les services en français aussi bien au Québec que dans les autres régions et à favoriser l'exportation de ces réalisations. Toutes les mesures envisagées par le ministère des communications feront l'objet de débats publics auxquels les Canadiens sont conviés. ■

Le transport aérien dans la tourmente

*Les compagnies canadiennes ont bien résisté,
mais la hausse constante de leurs coûts leur imposera des adaptations.*

Trois catégories de transporteurs assurent, au Canada, des services réguliers. La première est constituée d'Air Canada, société nationale, et de CP Air, filiale du groupe privé Canadien Pacifique. La deuxième catégorie est faite des quatre transporteurs régionaux, Eastern Provincial Airways, Québec Air, Nordair et Pacific Western Airlines. La troisième comprend près de soixante-dix transporteurs locaux (1).

La politique canadienne en matière de transport aérien est fondée sur la notion de "concurrence limitée". Celle-ci permet aux deux compagnies nationales et aux transporteurs régionaux d'assurer parallèlement des services sur les grandes lignes intérieures et sur les itinéraires à trafic moyen. Ainsi Nordair effectue, comme Air Canada et CP Air, des vols Montréal-Toronto. Cependant, les grands transporteurs ne sont pas toujours autorisés par les pouvoirs publics à assurer des lignes régionales (Edmonton-Calgary, par exemple).

Air Canada traite actuellement les deux tiers des passagers/kilomètres payants, desservant trente et une escales au Canada et vingt-sept à l'étranger; CP Air recueille le quart du trafic passagers et dessert seize escales à l'intérieur et dix-sept à l'étranger. Pacific Western Airlines, principal transporteur régional, achemine 4 p. 100 des passagers/kilomètres payants. Les deux compagnies nationales ne se distinguent pas seulement des compagnies régionales par la taille des entreprises, par l'étendue du territoire que couvrent leurs services (elles effectuent les vols internationaux et leur réseau intérieur est constitué d'étapes plus longues), mais aussi par la structure de leur exploitation commerciale. Tandis qu'Air Canada et CP Air assurent presque uniquement des services réguliers de transport de passagers, les transporteurs régionaux tirent des vols affrétés de 5 à 15 p. 100 de leurs recettes. Quant



L'aéroport international de Vancouver, troisième aéroport canadien en termes de passagers/kilomètres.

aux compagnies locales, ce sont des entreprises de petite taille qui bénéficient de larges soutiens publics et fonctionnent bien, sans pourtant qu'une politique du transport aérien local ait été clairement fixée.

La crise pétrolière

Au cours des vingt années qui se sont écoulées entre la mise en service du moteur à réaction dans l'aviation commerciale et l'apparition de la crise pétrolière, les transports aériens se sont développés au Canada au taux annuel moyen de 18 p. 100 en termes de passagers/kilomètres. Exprimée en termes de produit intérieur net, leur croissance, beaucoup plus rapide que celle des autres modes de transport, a dépassé 14 p. 100 par an. La part du transport aérien dans l'ensemble des services de transport est passée de 2 à 16 p. 100. La pénurie de carburant due à la crise pétrolière de 1974, qui eut pour effet d'accroître dans de fortes proportions le prix du kérosène, est venue modifier la situation. Les difficultés s'amoncelèrent avec l'apparition et la persistance d'une forte inflation, l'émergence de la crise économique mondiale, les

compressions budgétaires dans le secteur public, les réductions de dépenses dans le secteur privé et la hausse des taux d'intérêt.

L'analyse du chiffre d'affaires des compagnies canadiennes entre 1974 et 1980 montre qu'elles ont obtenu, en dépit de ces difficultés, des résultats positifs, voire surprenants, puisque les recettes d'exploitation se sont accrues plus vite que les coûts, alors que le trafic augmentait d'un tiers. Satisfaisants en période normale, de tels résultats deviennent excellents dans une conjoncture difficile. Plus remarquable encore, ils ont été obtenus avec peu d'aide de l'État, si du moins on ne tient pas compte des aides indirectes que constituent l'aménagement des aéroports et l'entretien des infrastructures, qui ont toujours existé au Canada comme ailleurs.

Cependant, les statistiques globales, souvent trompeuses, ne montrent pas, en l'occurrence, la proportion toujours croissante des recettes dues au transport des marchandises et aux activités au sol, qui ont compté pour 39 p. 100 des recettes, alors que la proportion n'était que de 15 p. 100 en 1975. Elles ne montrent pas

1. Notre article s'appuie sur l'étude publiée par le Conseil des sciences du Canada sous le titre les Transports et notre avenir énergétique; voyages interurbains au Canada, Ottawa, septembre 1982.

Le transport aérien



non plus les variations de la rentabilité, alors que certains transporteurs ont été en déficit. Elles mettent cependant en relief la part importante des recettes absorbées par les dépenses d'exploitation et, par suite, la rentabilité insuffisante des investissements effectués par les transporteurs.

Le principal facteur du coût est, au Canada, constitué par la main-d'œuvre, qui en représente 36 p. 100, mais ce pourcentage est à peu près constant depuis dix ans. Le coût du matériel, qui atteint 30 p. 100 du total, a lentement diminué. En revanche, celui du carburant s'est accru d'une façon vertigineuse : il est passé de 11 p. 100 en 1970 à 21 p. 100 et l'on prévoit qu'il dépassera 35 p. 100 en 1985 et 40 p. 100 en 1990. Les dépenses en carburant d'Air Canada, par exemple, ont été multipliées par cinq entre 1972 et 1979. Malgré l'augmentation de leurs coûts, les transporteurs canadiens ont maintenu leur équilibre financier, mais il est peu probable qu'ils réussissent à prolonger cette performance (2).

Au cours des dernières années, les efforts faits pour accroître la rentabilité ont porté surtout sur la réduction de la consommation de carburant par passager/kilomètre. Divers moyens ont été mis en œuvre : densification des appareils (augmentation du nombre des sièges), nouveaux tarifs réduits qui ont relevé les coefficients de remplissage, remplacement des avions âgés, gros consommateurs de carburant, perfectionnement des moteurs, amélioration des acheminements et des trajectoires d'approche, adoption de vitesses et d'altitudes de croisière plus étudiées.

Ces efforts ont été payants. Il reste que les problèmes posés par l'élévation constante des coûts d'exploitation ne pourront sans doute pas être résolus par ces seuls efforts ou par l'entrée en service d'une nouvelle génération d'avions de transport. D'une façon à peu près inévitable, il y aura une forte hausse des tarifs, ce qui n'ira pas sans de grands inconvénients. Car le transport aérien n'est pas,

2. Les compagnies membres de l'Association internationale du transport aérien (Iata) ont enregistré un déficit global de 1,66 milliard de dollars U.S. en 1981 et de 1,87 milliard en 1982. On prévoit pour 1983 un déficit de 2,1 milliards de dollars.

dans ce pays, un simple moyen de déplacement : il est une nécessité. Le climat, qui rend la route difficile et dangereuse l'hiver, et l'immensité du territoire, qui fait que les distances sont grandes entre les villes importantes, rendent l'avion indispensable aux activités économiques et culturelles du pays.

Options pour l'avenir

Quelles options peuvent être dégagées pour améliorer le transport aérien en attendant la réalisation de carburants nouveaux ou de la filière à hydrogène, qu'on ne peut guère prévoir avant l'an 2000 ?

On pourrait améliorer la capacité des aéroports par une série de mesures ne réclamant pas de constructions nouvelles. Le tracé actuel des routes aériennes est fondé sur l'utilisation des trois aéroports les plus importants : Toronto, Montréal-Dorval (que soulage l'aéroport de Mirabel) et Vancouver. Or la limite des capa-

son sans escales entre les trois provinces des Prairies et les quatre provinces de l'Atlantique se limite à la ligne Halifax-Winnipeg. L'évitement des aéroports axiaux grâce à des vols directs serait l'équivalent d'un accroissement de capacité des grandes installations aéroportuaires et améliorerait la qualité du service pour les passagers en leur permettant, par exemple, de faire un aller et retour dans la journée.

L'Administration canadienne des transports aériens (Acta) possède quatre-vingt-dix aéroports qu'elle exploite et elle en contrôle soixante-dix-neuf que des municipalités ou d'autres organismes locaux administrent pour le compte du ministère fédéral des transports. Certains estiment que, pour réduire les coûts, cette structure très centralisée devrait faire place, dans le cas des petits aéroports, à une structure plus souple qui laisserait une plus grande liberté aux organismes locaux. Les autorités fédérales conserveraient naturellement, sur

Aéroports

L'aéroport de Toronto se classe à la première place par le nombre des passagers embarqués et débarqués avec 26 p. 100 du total des passagers dans l'ensemble des aéroports canadiens. L'aéroport de Montréal-Dorval occupe la deuxième place avec 13,4 p. 100, celui de Vancouver la troisième avec 12,6 p. 100. Viennent ensuite l'aéroport de Calgary (8 p. 100), puis ceux de Winnipeg et d'Edmonton (5 et 4 p. 100). L'aéroport de Mirabel (Montréal) occupe la dixième place (2 p. 100), après ceux d'Ottawa (3 p. 100) et de Halifax (3 p. 100).

cités de ces installations aéroportuaires risque de réduire l'efficacité des opérations, ce qui créerait à la fois des inconvénients pour les passagers et un gaspillage de kérosène. Sans agrandir ces aéroports et sans en aménager de nouveaux, ce qui réclamerait de très gros investissements, il serait sans doute possible d'améliorer le maillage des lignes aériennes et d'organiser le déroutement de l'aviation légère sur des aéroports périphériques plus petits. Une autre option, dont tous les grands aéroports pourraient bénéficier, consisterait à établir des liaisons directes qui supprimeraient les escales aux aéroports déjà surchargés de Toronto, Montréal et Vancouver. Par exemple, la liai-



A Pangnirtung (île Baffin, Territoires du nord-ouest), le « jour de l'avion ».

l'ensemble du territoire, leurs missions de sécurité et de contrôle de la circulation dans les airs.

De telles mesures, le Conseil des sciences les recommande dans son rapport. Surtout, observant que l'utilisation de petits appareils à réaction se justifierait pleinement si leur rayon d'action était assez grand et à condition qu'ils soient économes de carburant, il se demande s'il ne serait pas possible d'associer les avantages de l'Adac (avion à décollage et atterrissage courts, appelé aussi Stol), à ceux d'un avion à réaction économe d'énergie. Une étape majeure serait alors franchie vers une meilleure utilisation des équipements, une plus grande efficacité des réseaux aériens et une utilisation économique du carburant. ■

SOCIÉTÉ

■ **Enseignement en français.** Le gouvernement de la province d'Ontario a décidé en mars dernier que tout francophone aura le droit de recevoir l'enseignement dans sa langue. La loi provinciale (l'enseignement est, au Canada, de compétence provinciale) n'assurait jusqu'ici l'enseignement en français que si la présence de vingt à vingt-cinq élèves francophones le justifiait. Le gouvernement a annoncé aussi une réforme des programmes de l'enseignement secondaire visant à réduire, pour les francophones, le nombre des heures de cours d'anglais en remplaçant ceux-ci par des cours de français. Le gouvernement fédéral, qui encourage par des aides financières l'enseignement dans la langue de la minorité de langue officielle, et les associations qui militent en faveur de l'usage du français en dehors du Québec ont bien accueilli la décision du gouvernement ontarien. Celle-ci entrera en application dans deux ans. Si elle était imitée ou seulement approuvée par d'autres provinces à majorité anglophone (seul parmi elles le Nouveau-Brunswick assure l'enseignement en français aux élèves francophones), cette décision pourrait conduire à modifier les textes constitutionnels de 1981 qui disposent que l'enseignement doit pouvoir être dispensé dans la langue de la minorité « là où le nombre des élèves le justifie ». Cette formule est considérée par beaucoup comme inutilement restrictive. Province la plus peuplée (8,6 millions d'habitants, soit près du tiers de la population canadienne), l'Ontario compte 475 000 habitants de langue maternelle française. Ce groupe francophone est le plus important en dehors du Québec.

■ **Marius Barbeau,** ethnologue, folkloriste et historien de l'art, l'un des plus éminents chercheurs canadiens, a fait œuvre de pionnier dans plusieurs domaines. Il s'intéressa surtout aux Indiens de toutes les régions du pays, recueillant et enregistrant leurs chansons, leurs coutumes, leurs légendes, étudiant leur art et leur organisation sociale. Ses travaux sur le Canada français portèrent sur les contes et

légendes, les chansons, l'art populaire. Il rassembla et classa quelque sept mille chansons, quatre cents contes et deux mille objets de musée. Né à Sainte-Marie-de-Beauce (Québec) en 1883, il fit toute sa carrière au Service géolo-



Marius Barbeau.

gique du Canada, devenu par la suite Musée national de l'homme. Pour marquer le centenaire de sa naissance, le Musée a présenté à Ottawa, au début de cette année, une exposition qui a mis en relief, à l'aide de manuscrits, de photographies et d'objets recueillis par Barbeau lui-même, l'apport du grand chercheur aux domaines divers qu'il aborda.

■ **Dessins d'enfants.** A Paris le Centre culturel canadien a présenté en avril dernier plusieurs centaines de dessins d'enfants français illustrant le thème « Légendes indiennes du Canada ». Un concours avait fait suite, en effet, à la diffusion sur Antenne 2 des quatorze épisodes des Légendes indiennes du Canada, émission de Daniel Bertolino. Celui-ci a travaillé



Fabien Peyron (onze ans),
Un aigle immense.

pendant trois ans en collaboration avec des Indiens du Québec et de l'Ontario pour rassembler et mettre en scène des légendes d'origine algonquienne, ojibway, micmac et montagnaise. Les jeunes concurrents avaient à répondre à quelques questions, à imaginer une

légende et à faire un dessin pour l'illustrer. Plus de cinq mille cinq cents dessins ont été reçus, près de cinq cents ont été exposés et les auteurs des quatre meilleurs ont gagné un voyage au Canada.

■ «Le cas des Esquimaux Netsiliks».

Quand, en 1963, Asen Baliiksi et son équipe de cinéastes arrivent à Pelly-Bay, au-delà du cercle polaire, ils trouvent les familles esquimaudes du peuple du phoque, les Netsiliks, déjà bien adaptées au confort moderne. L'igloo malodorant et glacial quand manquent les peaux de caribou a été remplacé par des baraques chauffées. La chasse au phoque cède le pas à la sculpture de figurines. On tire déjà les caribous à la carabine. C'est cependant avec enthousiasme



Un mode de vie ancien.

que les familles entrées en contact avec Baliiksi acceptent de faire revivre pour lui le mode de vie de leurs pères. Pendant treize mois, l'équipe de tournage s'associe à la vie de chasse et de neige du peuple du phoque. Neuf films en couleur comportant vingt et une parties d'une demi-heure sont tournés, dont l'objectif premier est d'ordre ethnologique. Élève de Margaret Mead, Baliiksi a toujours utilisé la technique de la distance sociale pour éviter un sentiment de gêne chez la personne filmée : la caméra se comporte comme un interlocuteur ou un voisin. Seuls les bruits et les sons naturels sont reproduits, ainsi que les voix des Esquimaux. Aucun commentaire sur le fond sonore. Ces films sont aujourd'hui de précieux documents sur une civilisation disparue. En final à la série, un moyen métrage suit les familles esquimaudes dans leur vie quotidienne des années soixante. Il montre que, sans s'être laissé détruire par

la technologie, les Netsiliks ont su l'adapter, acceptant qu'elle transforme profondément leur existence. *Vu au Centre culturel canadien, Paris. Produit par l'Office national du film.*

VARIÉTÉS

■ **Denys Tremblay** lance le manifeste de « l'art libre » sous la forme originale d'une joyeuse cérémonie mortuaire. Qui enterre-t-il ? En 1979 décédait à Beaubourg, de mort naturelle, « l'Histoire de l'Art élitiste » de la culture occidentale. Son corps restait cependant aux objets trouvés. Denys Tremblay décide de l'enterrer, et avec faste. Annoncée par des invitations bordées de noir, la « fête » débute à Beaubourg par la levée du corps et se termine dans une « galerie anonyme », lieu de l'éternel repos. Corbillard, fanfares et majorettes, ministres plénipotentiaires et badauds, certificat de décès : l'affaire est sérieuse. Dans la crypte tapissée de papier imitation marbre, on ouvre le cercueil pour y trouver... un lapin, momie que l'on glisse dans un tombeau de stratifié rouge qui rêve des Invalides. Suit un discours-pamphlet qui condamne la mort avec humour pour mieux faire connaître la nouvelle conception de la création artistique de l'auteur. « Je reconnais à l'art le droit de disposer à sa guise de son histoire, et non l'inverse. » Condamnés la tradition sclérosante, les classifica-



Denys Tremblay.

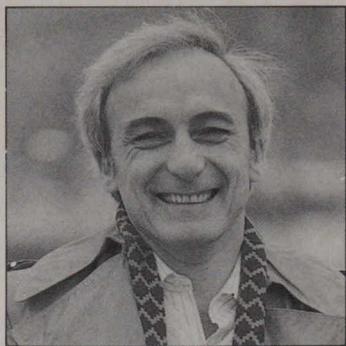
tions et lieux de culte habituels que sont les biennales, les salons, etc. Face à l'art de la ville, Tremblay affirme le droit à l'égalité culturelle, à l'individualisme. Il prône la performance multi-média qui prend en compte le contexte de l'acte créateur et non son résultat. L'objet déifié par l'art traditionnel se trouve ainsi condamné au profit d'un art

du comportement. Artiste en perpétuelle recherche, Tremblay signe avec « l'Enterrement » sa première performance parisienne, après avoir longtemps exploré l'art environnemental comme sculpteur. Il suit le chemin ouvert en 1980 à Chicoutimi, avec Hervé Fischer et ses amis, lors de l'exposition d'art sociologique « Citoyens/Sculpteurs ». Vu à la galerie Diagonale, Paris.

■ **Raymond Gervais.** La "performance" de Raymond Gervais « La Maison » met en situation quatre lieux différents qui sont pour l'auteur la base d'une réflexion sur l'espace et le temps. A partir de maisons qui lui sont familières, sa maison natale et l'appartement où il vit, et de salles de concert aujourd'hui disparues, il construit une œuvre complexe où l'agencement des structures répond à la multiplicité des thèmes. Sur un drap blanc posé au sol, sont installés une chaîne hi-fi, des coffrets de disques disposés selon un ordre rigoureux et un projecteur de diapositives. La performance débute sur un air d'opéra. L'artiste pose par terre un métronome, puis un deuxième... A l'autre bout de la salle, il dispose des lecteurs de cassettes qui reprennent en polyphonie l'air déjà entendu. Progressivement se met en place une évocation originale des anciennes salles de concert berlinoises, la Philharmonie, détruite en 1944, et la maison d'opéra « Die Staatsoper unter den Linden » disparue en 1945. En parallèle sont projetées des diapositives qui décrivent la maison natale de Gervais. Apparemment insignifiants, des jouets miniatures sont en attente sur la toile blanche. Ce cosmonaute et ce diplodocus sont les contrepoints de la composition, par ailleurs centrée sur les années de l'après-guerre : symboles de la vie de père et d'adulte de l'artiste, ils sont des liens entre le passé lointains et l'avenir. Il se crée une dialectique entre les divers aspects du temps, les notions de public et de privé, de personnel et d'impersonnel. L'auteur les fusionne en « une nouvelle réalité commune que représente le travail en question, l'objet en cours, l'activité de performance ». Né en 1946 à Montréal, Raymond Gervais est à la fois pro-

ducteur de radio, professeur, critique, écrivain. Vu au Centre culturel canadien, Paris.

■ **Yvon Deschamps.** A le voir entrer en scène, la main sur le ventre et le sourire charmeur, on ne peut pas imaginer le dérangement intellectuel qu'il va provoquer. Le spectacle commence d'une façon louche. Deschamps entreprend de nous faire apprendre des mots québécois. Il mime, joue avec les sons. Cet homme a bien de l'humour, mais l'estocade nous attend dès le premier monologue. Un être que ni vous ni moi ne connaissons se confie avec indécence. Il a peur. De tout, et d'abord de la vie. Les compositions d'Yvon Deschamps sont faites de cette chair minable de niaiseries candides et cruels, égoïstes et méchants. Ils sont de la même veine, de la même histoire : la vôtre, la mienne. Le père débile d'une enfant handicapée, le mari macho et insupportable : ces personnages sont aberrants à force d'excès et de ridicule. Ils sont si misérables qu'ils deviennent sympathiques. Deschamps a l'art d'allier une étonnante puissance comi-



Yvon Deschamps.

que à une analyse au vitriol de l'homme et de la société. Depuis plus de dix ans, cet humoriste tout en finesse tient le Québec en éveil. C'est lui que Félix Leclerc appelle « le psychothérapeute national », lui que Marc Favreau-Sol conseille à ses compatriotes à titre d'« assurance sociale ». Vu au Théâtre de la Ville, Paris.

ÉCONOMIE

■ Découverte d'hydrocarbures.

Les recherches conduites depuis plusieurs années au large des côtes atlantiques du Canada ont per-

mis, l'hiver dernier, de découvrir de nouveaux gisements de gaz naturel. A proximité de l'île de Sable, située à cent cinquante kilomètres au sud-est des côtes de Nouvelle-Écosse, on connaissait jusqu'ici l'existence de gites capables de produire 1,24 million de mètres cubes de gaz par jour. Les découvertes faites au début de cette année pourraient porter cette production théorique à 5,42 millions de mètres cubes, chiffre supérieur de plus de quatre fois au chiffre initial. A quelques milles nautiques des



premiers forages, on a reconnu en effet de nouveaux gites en deux points différents. Bien que les indices ramenés à la surface laissent penser que le gaz se prêterait à la production de propane et de butane ainsi qu'à son emploi dans la pétrochimie, il reste à déterminer à quelles conditions le gisement serait économiquement exploitable. Selon Mobil Oil Canada, principale société d'exploration, et Nova Scotia Resources, société provinciale de statut public qui contribue à la prospection, la similitude des caractéristiques des trois gisements est un élément qui porte à l'optimisme.

FAUNE

■ « Les rennes du Canada ». Un film retrace l'histoire originale du troupeau de rennes canadien. Au début du siècle, le gouvernement cherche à remédier aux déséquilibres économiques et alimentaires que provoque la disparition du caribou dans le delta du Mackenzie. Pour fournir emploi et nourriture et conserver des ressources à la région, les experts proposent d'élever le renne, jusque-là connu seulement en Europe et en Alaska. Un troupeau de plusieurs milliers de têtes est acheté en Alaska. On le fait transhummer le long de la côte arctique jusqu'au delta du Mac-

kenzie. Le voyage dure cinq ans. Trois mille bêtes arrivent au Canada. Des familles lapones sont appelées afin de démarrer l'élevage et de former les Inuit (Esquimaux). Le film fait intervenir un berger dont le père a été propriétaire de rennes. Il explique les changements que les techniques modernes ont apportés. Le troupeau compte aujourd'hui quinze mille têtes qui disposent d'une superficie de 480 000 kilomètres carrés. Les déplacements sont suivis par hélicoptère. La gestion des pâturages est informatisée et utilise la photographie aérienne. L'abattage et les activités connexes sont soumis au contrôle de l'administration. La viande est consommée sur place ou expédiée dans les villes du sud. L'élevage a entraîné l'intégration des Inuit au monde du travail occidental. Les "reinboys" vivent, à leur manière, l'existence des cowboys de l'Ouest. Ils ont un métier bien payé mais difficile. Canaliser un troupeau de rennes en mouvement n'est pas chose aisée car les bêtes courent de front en tournant. Les hommes portent des toiles et, formant barrière, ils marchent vers la masse mouvante pour l'obliger à entrer dans le corral. Produit par l'Office national du film.

■ **Zones humides.** Le Canada a désigné l'été dernier dix « zones humides d'importance internationale » sur son territoire. Cette désignation a été faite dans le cadre de la Conférence internationale sur la conservation des zones humides et de la faune aquatique (dite conférence de Ramsar, du nom de la ville d'Iran où elle a tenu sa première session, en 1971). La conférence, patronnée par de nombreux organismes travaillant à la protection de la faune, a fixé des critères d'identification des zones. Parmi les dix zones canadiennes, on peut citer la pointe Mary (Nouveau-Brunswick), qui accueille chaque année plusieurs millions d'oiseaux de rivage (bécasseaux, canards noirs, sarcelles) au cours de leurs migrations ; la presqu'île de Long-Point (Ontario), sur la rive nord du lac Erié, combinaison de plages, de dunes, d'arêtes herbeuses, de savanes, de boisés, de prés humides et de marécages où trois cents espèces d'oiseaux aquatiques ont été reconnues et

où l'on rencontre aussi de nombreux papillons, des chauve-souris, des reptiles et des amphibiens; la réserve naturelle d'Alaksen (Colombie-Britannique), dans le delta du Fraser, l'une des principales aires de repos des migrateurs entre le Grand-Nord soviétique et l'Amérique du Sud; enfin, dans le nord de l'Alberta, la seule aire connue de nidification de la Grue blanche d'Amérique, espèce menacée d'extinction. Le Canada, qui avait fait reconnaître par la Conférence, en 1981, la réserve du cap Tourmente (Québec), aire de repos des oies blanches en migration, proposera trois nouveaux sites à son agrément.

ARTS

■ **Adrian X** s'intéresse à l'ambiguïté que recèle la reproduction de l'œuvre d'art. On s'est interrogé sur la valeur de l'imitation, sur les conséquences du « détournement d'œuvre d'art », dont l'exemple le plus connu est celui de la moustache de la Joconde revue et corrigée par le Pop Art. Adrian X innove cependant en dénonçant les dangers de la reproduction exacte et

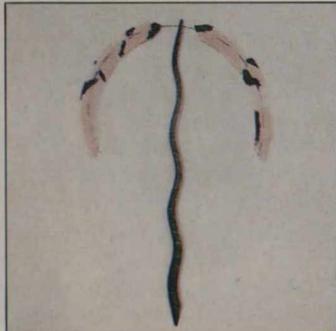


Adrian X, figurine en pâte à modeler.

systematique par la photographie et autres médias modernes. Il constate que souvent le public ne connaît l'œuvre que par l'image qu'il trouve dans les catalogues et les films. Sans mettre en question la nécessité de la diffusion, il remarque que le moment où l'on peut enfin découvrir l'œuvre elle-même devient une confrontation entre l'image et la réalité plus qu'une rencontre avec la création. L'œuvre tend à ne plus servir qu'à « renforcer la réalité de ses images dispersées ». Adrian X prend le parti d'utiliser ces contradictions pour réaffirmer, avec un clin d'œil, « la suprématie de l'œuvre d'art fai-

te à la main », dans une exposition où il se joue avec humour de la dialectique création-image. Il construit un monde lilliputien, réplique exacte de croquis qu'il a trouvés dans un vieux dictionnaire français-allemand, et il présente ses figurines et leurs modèles dans une grande vitrine, mêlant dans une seule œuvre deux créations distinctes. Il pétrit un homme en pâte à modeler et le colle sur un mur blanc où sa seule image est son ombre portée. En parallèle, utilisant le collage, le batik et la sculpture, il expose une œuvre tripartite qui pose le problème de l'imitation. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ **Jean Noël.** Composée de onze sculptures récentes, l'exposition intitulée « Garden » illustre le chemin parcouru depuis les sculptures de bois peint de 1966, les



Jean Noël, Garden, vert et rose (1982).

« overexpansibles » gonflables en vinyle de 1969, les toiles découpées, tendues ou semi-tendues, de 1971. « Garden » propose des objets légers, aériens, fixés au mur en un ou deux points seulement, libres dans l'espace comme des feuilles que ne retiennent à la branche que leur pédoncule, comme des vrilles de vigne aux mouvements ondulants. Ici, un mince fil d'acier part du mur et se courbe pour soutenir un petit morceau de toile laquée qui ondule; là, le fil d'acier est piqué sur une forme serpentine de contreplaqué laqué et traverse à gros points de bâti une mince bande de nylon qu'il plisse légèrement et qui s'enroule, souple comme un végétal. Là encore, un arc de nylon parsemé de taches vertes et roses, dont la texture est fine et transparente comme celle d'une feuille de papier à cigarette, s'embroche sur un léger fil d'acier et se déploie comme un plumage, piqué de part

et d'autre d'un long serpent de bois laqué vert. Tout cela est clair, sensible, gai, vivant et, somme toute, assez poétique. « L'art, dit Jean Noël, est un véhicule comme les mots pour voyager ailleurs... » *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ « Gala » invite le spectateur à une soirée exceptionnelle au Centre national des arts, à Ottawa. Nous sommes le 30 mai 1981. La grande salle est comble. Bientôt le rideau se lève, ouvrant ainsi le feu à un spectacle qui comptera dans les annales de l'art chorégraphique au Canada. Huit grandes compagnies sont en effet réunies pour témoigner de sa vitalité et démontrer la qualité de ses corps de ballet en un somptueux feu d'artifice (*Anna Wyman Dance Theatre, Danny Grossman Dance Company, Grands ballets canadiens, Groupe de la place Royale, the National Ballet of Canada, the Royal Winnipeg Ballet, Toronto Dance Theatre, Winnipeg's Contemporary Dancers*). Chacune d'elles présente une création originale et tous les styles sont à l'honneur: danse classique, danse moderne, ballet-jazz, gymnastique rythmique, pantomime, théâtre dansé. Chargés de filmer ce « Canada danse », John Smith et Michael McKennirey ne se sont pas bornés au spectacle qui se jouait sur le plateau, ils ont exploré les théâtres de la spontanéité que sont la salle et les coulisses. La caméra rôde dans l'arrière-scène, surprenant ici et là un exercice anti-trac ou une main crispée d'anxiété, dialoguant avec cinq objectifs fixes disposés dans la



Spectacle de ballet au Centre national des arts.

salle et sur le plateau. Plaisir des yeux, le film est aussi un témoignage attachant sur la personnalité du danseur, dont la fragilité, révélée par le regard indiscret du cinéma en direct, donne une dimension nouvelle à l'interprétation qui est offerte. *Vu au Centre culturel canadien, Paris. Produit par l'Office national du film.*

■ **Philippe Ménard** s'est spécialisé dans la composition électro-acoustique. Toujours curieux de nouvelles synthèses sonores, il travaille à l'Ircam sur l'adaptation de la micro-informatique au synthétiseur. Il a pour collaborateur un



Philippe Ménard.

passionné de facture instrumentale, Serge Rustin, avec lequel il explore les richesses créatives de l'orchestre Oberheim, composé d'un séquenceur DSX, de deux synthétiseurs polyphoniques (modulaire et OBXA) et d'un synthétiseur rythmique. Exécutée sur cet ensemble, la Suite « fnaque » a été écrite par les deux complices pour la semaine « Branchez-vous... synthé » de la Fnac, en janvier dernier. L'œuvre, d'une trentaine de minutes, se joue à quatre mains. Sur une charpente thématique rigoureuse s'articulent diverses improvisations, fusions des émotions musicales spontanées des deux compositeurs-interprètes. Dialogue entre passé et présent, elle est une fantaisie brillante et drôle sur l'ancien et le moderne. Ce mélange savant de sérieux et d'humour pourrait caractériser le style de Philippe Ménard. L'une de ses créations de 1981, « Femmes en songe », exprime bien son goût du clin d'œil dans un univers sophistiqué. Composition de studio de plus d'un quart d'heure, elle a été créée dans le cadre du Groupe expérimental de Bourges. De construction bipolaire, l'œuvre évoque les caractéristiques des univers viril et féminin, non sans un machisme provocateur. Déjà auteur d'un environnement multimédia, « Boucles d'yeux, boucles d'oreilles », présenté en janvier 1981 à Montréal, et d'un « Electroshow » alliant électro-acoustique et poésie, il envisage de mettre au point un « intermédiaire » micro-programmable entre la lumière, le geste et le synthétiseur, « système de composition immédiate » destiné à l'espace scénique (théâtre, danse,

mime, etc.). Il est professeur d'audiographie à l'université du Québec à Montréal. *Vu et écouté au Centre culturel canadien. Paris.*

IMAGES

■ **Marie Uguay** ne vivait-elle que par les mots ? Dès son plus jeune âge, elle en avait pénétré le pouvoir et la séduction. Ils avaient d'abord été pour elle les véhicules du rêve. Peu à peu, ils s'étaient révélés des entités vivantes. Leur sonorité et leur sensualité lui avaient

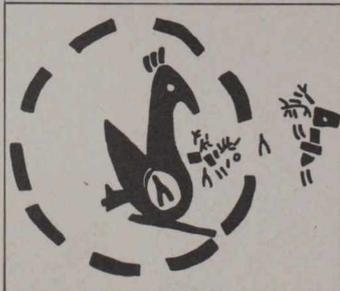


Marie Uguay.

donné des sensations qu'elle avait explorées avec délices. Elle avait publié deux recueils de poésie : « Signe et rumeur » en 1976, « Outre-vie » en 1979. En 1981, à l'âge de vingt-six ans, Marie Uguay mourait du cancer. C'était une petite personne fine et fragile, presque transparente, douée d'une sensibilité à fleur de peau. C'est ainsi qu'elle apparaît dans le film, à la fois album-souvenir et autoportrait, que Jean-Claude Labrecque lui a consacré. Marie Uguay s'y raconte sous l'œil de la caméra. Elle s'exprime avec pudeur et passion, comme consciente de livrer un dernier témoignage. En parlant de son univers, l'écriture, elle en vient à évoquer son enfance et l'image d'un grand-père mélomane qui lui ouvre les portes de l'art et de la création. Elle décrit son Montréal personnel, sa découverte émerveillée et tardive de l'Océan. Vibrante, mais très calme, elle parle du Temps, de l'angoisse qui accompagne la maladie, créatrice de silence, et de la mort. Avec un sourire, elle envisage la fin comme la chute d'une roche dans l'eau d'un lac : après les rides, le calme. Le film commence et se termine par la lecture de quelques pages de son journal intime. Elle parle de son séjour à l'hôpital et de ses chances de rémission avant de se laisser gagner par la lassitude. « *A la découverte de Marie Uguay, poète* ; produit par l'Office national du film.

LIVRES

■ **« L'os à vœux »**. Rassemblés par le poète américain Howard Norman, voici des récits et des contes de la tradition orale des Indiens Crees des marais, de la famille algonquienne, qui vivent dans la région du lac Winnipeg. Le conte joue un grand rôle dans leur société. C'est par lui que se transmettent la connaissance de leur passé commun et l'information sur l'environnement. L'Indien Cree en intègre si bien la notion qu'il fait du conte un être vivant et autonome, errant dans la nature : s'il vient à rencontrer un conteur, il se glisse en lui et le fait parler. Norman a longtemps vécu chez les Crees, dont il possède la langue et la culture. Il s'est imprégné de leur mode de pensée au point qu'il est devenu lui aussi « achimoö » (conteur), ce qu'il explique dans sa préface où, sur le mode de l'anecdote, il donne de nombreuses informations sur la mentalité et le mode de vie des Indiens. Les poèmes qu'il présente appartiennent à quatre grands cycles ou genres littéraires. « La bête du grand Nord » groupe une suite de courts poèmes, proches des *aikuts* japonais ; récitable par tous, ce sont des contes du quotidien. Les poèmes « sur l'origine des noms » racontent comment certains Indiens ont acquis leur appellation en raison de leur caracté-



re, d'un accident de la vie ou d'une folie. Une trentaine d'historiettes sont réunies, dont celle de la jeune femme « dont-le-tissage-a-fondu ». Elle avait refusé de tisser des matériaux communs. Elle tissa la neige, elle tissa le souffle de la respiration. Elle ne récolta rien. Les tours de « l'os à vœux » sont d'une inspiration toute différente. Ils appartiennent à une vieille tradition littéraire cree et ont pour prétexte des métamorphoses causées par un petit os, l'équivalent de notre « baguette magique ». Le personnage-héros de ces taquineries est

dans la lignée de Wichikapache, le « créateur-joueur-de-tours » de la tradition algonquienne. Cet homme-dieu errait sur la Terre au temps des ancêtres totémiques. Son histoire est donc sacrée. « *L'os à vœux* », *poèmes narratifs des Indiens crees des marais. Recueillis, traduits en américain et présentés par Howard A. Norman ; traduction française par Laurent S. Munich ; bois gravés originaux de William Threepersons ; 208 pages, les Presses d'aujourd'hui, 1982.*

TERRITOIRE

■ **« Kluane »**. Ce documentaire emmène le spectateur pendant près d'une heure à la découverte de l'un des plus grands champs de glace du monde : Kluane, vingt-deux mille kilomètres carrés, à la frontière du Yukon (Canada) et de l'Alaska (États-Unis). La photographie aérienne fait voir les montagnes abruptes et enneigées, les mers de glace, les traces d'un ancien lac, les fleurs et les animaux. Plaine maritime à l'origine, cette région a été transformée en zone montagneuse par l'activité volcanique. Son relief est mouvant, soumis à l'action du vent et des glaces. N'étant pas encore libéré de l'emprise de la dernière glaciation, c'est un territoire privilégié pour l'étude de la vie des glaciers, de leur influence sur les climats et sur les sols. Le nord de la région, très dépouillé, vit des hivers presque sans neige, mais le sud, sous l'influence de l'océan Pacifique, reçoit 125 centimètres de pluie par an. On y compte plus de sept-cents espèces de plantes, le plus large éventail observable au nord du quarantième parallèle. Kluane a toujours intéressé l'homme. Des archéologues expliquent qu'attirés par les gisements d'obsidienne, pierre noire et brillante d'origine volcanique, les hommes ont, dès la préhistoire, tenté d'escalader les montagnes de la région. Kluane est maintenant un parc national. *Produit par l'Office national du film.*

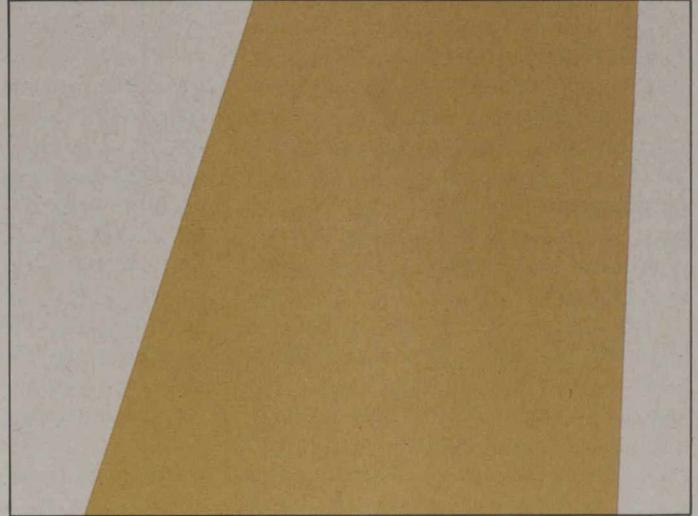
■ **Cartes du Canada**. L'*Atlas national du Canada*, publié par le ministère fédéral de l'énergie, des mines et des ressources, s'est enrichi récemment de trois cartes qui viendront s'intégrer à sa cinquième édi-

tion, à paraître. Il s'agit de cartes en couleur de grand format (90 x 80), à l'échelle 1/7 500 000 : un centimètre sur la carte correspond à soixante-quinze kilomètres sur le terrain. Intitulée « Canada. Confédération », la première carte montre ce qu'était le Canada peu après que le Parlement de Grande-Bretagne eut voté (29 mars 1867) l'Acte de l'Amérique du Nord britannique instituant « l'Union fédérale des trois provinces (Canada, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse) en une seule et même puissance (Dominion) sous le nom de Canada ». Les cent dix agglomérations urbaines de cette époque y sont répertoriées et marquées selon leur taille. On relève que le Canada ne comptait en 1871, date du premier recensement décennal, que trois villes de plus de cinquante mille habitants : Montréal, Toronto, Québec. La deuxième carte – « Canada. Évolution territoriale » – illustre la construction de la Confédération de 1867 à 1949, date à laquelle Terre-Neuve s'y est intégrée à titre de dixième province. Les principales étapes sont clairement datées : 1871, entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération ; 1874-1912, extension vers la baie d'Hudson des territoires de l'Ontario et du Québec ; 1870, création du Manitoba dont le territoire s'étendra lui aussi, en 1912, jusqu'au soixantième parallèle ; 1905, création des deux autres provinces des prairies, l'Alberta et la Saskatchewan. La troisième carte, intitulée simplement « Canada », est la plus récente des cartes canadiennes. Elle montre le Canada actuel tout entier, à la fois sur le plan physique et sur le plan humain et administratif. Les agglomérations y sont repérables selon leur taille et une attention particulière a été accordée au traité des voies de communication, des parcs nationaux, lacs, rivières et glaciers. Établies et imprimées avec beaucoup de soin, les trois cartes offrent une documentation historique et géographique de grande valeur. *Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa, 1982.*

■ **Rectificatif**. *Canada d'aujourd'hui* prie ses lecteurs de l'excuser d'avoir, à la suite d'une erreur matérielle, situé Whitehorse à la place de Yellowknife (avril 1983, croquis page 7).

Yves Gaucher

La diagonale dans une structure d'équilibre des forces.



Yves Gaucher, *Ariha*, 1979.

Yves Gaucher, né à Montréal en 1934, s'est d'abord fait connaître par son œuvre gravée. La Biennale de Paris, celle de Venise et une série d'expositions remarquées aux États-Unis et au Japon le confirmèrent dans sa carrière. Il est aujourd'hui l'une des figures les plus marquantes de la peinture canadienne.

Son art, qui a mûri dans les années soixante, le place parmi les artistes abstraits dans la descendance de Mondrian. Il travaille, à l'époque, à contre-courant de la tendance qui prévaut en Amérique du Nord où règne l'abstraction lyrique. Il refuse, en effet, à la fois la gestualité et la manipulation de la matière, cherchant au contraire à dépersonnaliser le geste jusqu'à l'éliminer. Pour ce faire, il applique la peinture au pistolet ou bien il l'étend au rouleau en grands aplats uniformes. Pourtant, ce n'est pas sans inconvénients que l'on résiste aux vogues : Yves Gaucher se heurte à la critique, pour qui son œuvre est trop liée à la tradition de l'abstraction géométrique, perçue dans le Nouveau-Monde comme européenne, donc régressive.

Les peintures récentes d'Yves Gaucher, qui se rattachent au cycle monumental ouvert en 1978 sous le titre « Jéricho, une allusion à Barnett Newman », font explicitement référence à cet

artiste dont le « Jéricho 68-69 » sera pour le peintre canadien l'occasion d'approfondir une recherche sur l'asymétrie en tant que principe de la structure du tableau, ce qui l'amènera à souligner le rôle de la diagonale. Dans la préface du catalogue de l'exposition qui présentait en mai dernier au public parisien huit œuvres d'Yves Gaucher se rattachant à ce cycle (1), Roald Nasgaard observe que la référence à Barnett Newman « constitue une nouvelle affirmation de la prédilection de Gaucher pour une recherche artistique enracinée dans la tradition européenne de l'abstraction (et particulièrement représentée par Mondrian), mais qui, en Amérique du Nord, allait étendre son champ d'action jusqu'à en faire un lieu monumental de luttes personnelles, comme d'une affirmation morale et existentielle ».

Alors que le tableau de Newman est un grand triangle isocèle créant un champ noir divisé en deux par une mince bande rouge d'une façon légèrement asymétrique, Yves Gaucher inscrit dans le rectangle de la toile un triangle irrégulier

qu'il coupe, qu'il décentre et dont il fait naître des formes inégales. Prenons le dyptique intitulé « Ariha ». Il se compose, sur le volet droit, d'un triangle jaune d'or tronqué qui a pris la forme d'un trapèze, sur le volet gauche d'une forme rouge vif issue d'un triangle tronqué à son sommet et en oblique, un fond d'un blanc éclatant sur chacun des panneaux du dyptique s'imposant entre deux tensions contraires (les deux formes semblent s'écarter l'une de l'autre sous des poussées opposées) et assurant l'équilibre de l'ensemble sans en rompre le dynamisme. « De Jéricho 3 » se présente sous la forme d'un triangle primitif tronqué à son sommet et dont l'angle de droite est coupé, séparé en deux éléments – un vert et un bleu – par une fine bande verticale blanche qui disjoint les deux surfaces colorées en même temps qu'elle les équilibre.

C'est, pour l'essentiel, vers le jeu des tensions que se porte l'intérêt dans « Blanc et Noir 79 », tensions qui sont par ailleurs mises en évidence avec une ascétique simplicité dans les trois pointes sèches intitulées « Phase I, Phase II, Phase III », par la seule inclinaison de l'oblique qui constitue l'unique élément de la gravure et par la place qu'elle occupe sur le rectangle blanc du papier. ■

1. Huit œuvres (de 1978 à 1981) exposées à Paris, au Centre culturel canadien, en avril et mai. L'exposition sera présentée au Centre culturel canadien de Bruxelles du 8 juin au 23 septembre et à Londres en octobre et novembre.

Les droits des autochtones

Indiens, Inuit et Métis.

Pour la première fois dans l'histoire du Canada, une conférence fédérale-provinciale a été tenue, en mars dernier à Ottawa, sur « les questions constitutionnelles intéressant les autochtones ». Aux onze premiers ministres qui participent d'ordinaire à ces conférences – le premier ministre du Canada et les premiers ministres des dix provinces – s'étaient donc joints les chefs des délégations des quatre catégories d'autochtones – Indiens inscrits, Indiens hors statut, Inuit (Esquimaux) et Métis – ainsi que des représentants élus du Yukon et des Territoires du nord-ouest (1). Prévue dès l'adoption de la loi constitutionnelle de 1982 qui, en même temps qu'elle rapatriait la Constitution canadienne, y introduisait une charte des droits, la conférence avait inscrit à son ordre du jour un projet de « charte des droits des peuples autochtones », la modification de la formule d'amendement de la Constitution en ce qui touche les autochtones, l'étude du projet de « gouvernement autochtone autonome » et des projets d'amendement de plusieurs textes constitutionnels intéressant les autochtones.

Cette première conférence a surtout permis à toutes les parties d'exprimer leurs vues sur la définition des droits des autochtones, tâche que M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, a présentée à la fois comme « longue, parce qu'elle réclame un examen minutieux d'éléments complexes » et comme « ardue, parce que, au cours des décennies, voire des siècles, les questions posées ont été entourées de malentendus et de préjugés, de différends amers et d'un profond sentiment d'injustice ».

Avant la création de la Confédération canadienne (1867), la politique britannique reconnaissait aux Indiens des droits fonciers et prévoyait des compensations lorsque l'appropriation ou l'utilisation des terres portaient atteinte à leurs occupations traditionnelles. Elle donna nais-

sance à des accords en vertu desquels des « sujets britanniques » s'engageaient à verser des compensations en échange des droits fonciers et garantissaient aux Indiens l'occupation de certains territoires. Sous le régime fédéral, le Canada poursuit cette politique, de sorte que de nombreux traités furent signés jusqu'en 1923. Mais, comme toutes les terres n'avaient pas fait l'objet d'accords, les Indiens des régions sans traités ressentirent le poids de la colonisation et de l'exploitation, par d'autres, de terres qu'ils avaient jusque-là occupés presque seuls. Après la seconde guerre mondiale, ils redoublèrent d'efforts pour présenter leurs revendications et ils les soumirent aux gouvernements ou aux tribunaux.

En 1973, le gouvernement fédéral définit sa politique à l'égard des revendications des autochtones. L'année sui-

visions dites globales : s'appuyant sur les notions d'occupation et d'utilisation traditionnelles des terres, elles visent, du point de vue des autochtones, à faire valoir des titres à des terres dont la propriété n'est pas officiellement définie. Les conventions passées avec les Indiens et Inuit de la baie James (Québec) en 1975 et 1978, à l'occasion de l'aménagement hydro-électrique du bassin hydrographique, donnent un exemple de règlement de telles revendications. Conformément aux lois fédérales et provinciales, elles portent sur la propriété des terres, les droits de chasse, de pêche et de piégeage ; elles prévoient une large participation des Indiens à l'administration régionale et locale, des compensations financières, le contrôle de l'enseignement et des avantages d'ordre économique et social.

A la conférence d'Ottawa, le premier



Conférence constitutionnelle d'Ottawa, mars 1983. Alex Skead, chef indien, tend le calumet de la paix à Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada.

vante, il crée, au ministère des affaires indiennes et du nord, un « Bureau des revendications », service qui accorde des subventions aux associations autochtones pour leur permettre de préparer leurs dossiers et de négocier. Il s'agit là des revendications dites particulières, qui ont trait aux obligations légales du gouvernement fédéral à l'égard des autochtones. Différentes sont les revendica-

ministre du Canada s'est déclaré prêt, au cours des années qui viennent, à faire inscrire dans les textes constitutionnels les principes qui guideront les discussions sur les droits des autochtones : reconnaissance des religions, des coutumes, des langues, enseignement dans la langue vernaculaire et dans l'une des deux langues officielles (anglais et fran-

1. Les autochtones étaient représentés par l'Assemblée des premières nations (Indiens inscrits), le Conseil des autochtones du Canada (Indiens hors statut), le Ralliement national des Métis et le Comité Inuit pour les affaires nationales.

Les pièges de la mer et des Grands Lacs

Le commandant Cousteau et le Saint-Laurent.

→ çais), régime administratif adapté aux besoins des collectivités autochtones, définition des droits territoriaux à garantir. « Je rejette une fois de plus, a dit M. Trudeau, au nom du gouvernement et du peuple canadien, les notions d'assimilation et d'extinction des peuples autochtones. Je les rejette aussi résolument »

Les données du dernier recensement décennal du Canada (1981) permettent pour la première fois de préciser le nombre total des autochtones. Alors qu'on s'en était tenu jusque-là aux notions d'Indiens inscrits (sous statut) et d'Inuit (ou Esquimaux), le formulaire que les recenseurs ont eu à remplir comportait une question sur le « groupe ethnique ou culturel » auquel le recensé déclarait appartenir. Pour les autochtones, quatre réponses étaient possibles : Inuit, Indien inscrit, Indien non inscrit, Métis. Le dépouillement des réponses a eu pour effet d'accroître dans de fortes proportions le nombre des autochtones recensés : aux Indiens inscrits (292 700) et aux Inuit (25 390) sont venus s'ajouter les Indiens hors statut (75 110) et les Métis, issus d'autochtones et de non autochtones (98 260). Soit un total de 491 460 autochtones sur une population canadienne de 24 083 496 habitants. Le dénombrement des autochtones ainsi obtenu témoigne de la conscience que les répondants ont de leur origine ethnique, c'est-à-dire de leur identification à un groupe.

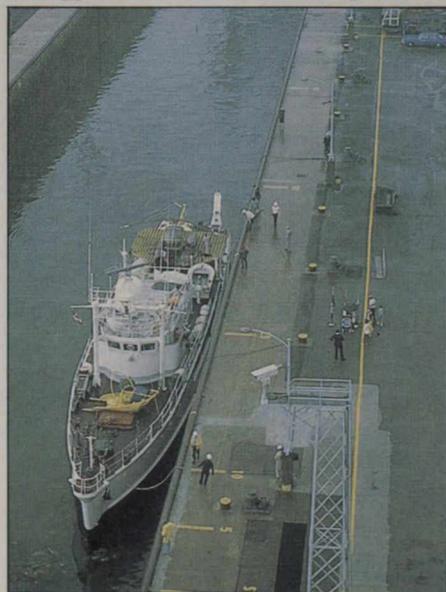
ment que la notion d'indépendance complète ou de souveraineté absolue comme base des rapports entre les peuples autochtones et tout gouvernement dans le cadre de la fédération. Ces deux extrêmes se situent au-delà de la gamme des choix que nous sommes disposés à envisager au cours de ce processus. En disant cela, je ne cherche pas à fermer la porte à une libre discussion, mais à circonscrire les choix proposés, qui se situent entre ces deux extrêmes ». Au terme de la conférence d'Ottawa, les membres des délégations autochtones se sont montrés assez optimistes pour poursuivre les discussions ainsi entamées. L'un d'entre eux a dit à un journaliste : « Vous dites que nous n'avons acquis que des principes. Qu'avez-vous contre les principes ? Les retombées viendront. Nous les négocierons, mais nous ne troquerons pas trente mille ans d'histoire contre des dollars ». ■



Vierge il y a encore quatre cents ans, le bassin hydrographique du Saint-Laurent, l'un des plus importants du monde, est aujourd'hui le centre d'une des régions les plus industrialisées de la planète. Il ne pouvait qu'attirer l'écologiste qu'est le commandant Cousteau. Celui-ci entreprend en 1980 de l'explorer. Ayant embarqué à Halifax (Nouvelle-Écosse) au mois de juin, avec toute son équipe, sur la *Calypso*, son navire océanographique qui emporte une soucoupe de plongée et un hélicoptère, il traverse le golfe du Saint-Laurent, puis il remonte le fleuve et gagne les Grands Lacs. Deux films, coproductions de la Cousteau Society et de l'Office national du film du Canada, retracent le périple : *Les pièges de la mer* et *Du grand large aux Grands Lacs*.

Le premier film suit la *Calypso* de son port de départ jusqu'à l'île d'Anticosti. Cousteau passe d'abord à Saint-Pierre-et-Miquelon, remonte la baie des Trépassés, aborde à l'île Funk. Cette île minuscule de la mer du Labrador joue les personnages historiques : c'est sur son sol que Jacques Cartier a fait ses premiers pas canadiens. C'est elle aussi qui, malheureusement, connut au siècle dernier l'extermination des Grands Pingouins. Elle sert aujourd'hui de réserve à des milliers de marmettes, sortes de pingouins, qui s'y rassemblent pour pondre et couvrir. On compte en été plus de cinquante oiseaux au mètre carré. L'île Funk est comme une introduction aux problèmes qui intéressent le plus Cousteau dans cette région, celui de la survie des espèces et, partant, celui de la pêche. Les eaux de Terre-Neuve sont justement réputées pour l'abondance de leurs ressources halieutiques. Les plongeurs de Cousteau se sont glissés le long d'un iceberg jusqu'à quatre cents mètres de profondeur. Le fond est, dans cette zone,

froid et désolé, recouvert de pierres coupantes, mais les eaux fourmillent d'organismes microscopiques, de crustacés, de poissons de toute sorte, de mammifères. Des chabots aux allures de crapaud y poursuivent en grognant des limandes affolées. On sait toutefois que la ponction incessante que subit le poisson, sous l'effet conjugué des filins et des pompes, provoque une réduction sensible des stocks. N'est-il pas temps, demande Cousteau, de reconsidérer les relations que l'homme entretient avec l'élément marin ? Faute de trouver au large leur nourriture habituelle, faite de calmars et de capelans, les baleines et les phoques se rapprochent des côtes et se prennent



La Calypso remonte la Voie maritime du Saint-Laurent.

dans les filets, qu'ils détériorent ou dans les mailles desquels ils trouvent la mort.

Secoué par le mauvais temps, la *Calypso* quitte les fjords de Terre-Neuve et franchit le détroit de Belle-Isle. Après les îles de la Madeleine battues des vents, il atteint l'île d'Anticosti et ses immenses forêts de conifères. Commence alors le deuxième film. Suivant les traces de Cartier, Cousteau et son équipage

→

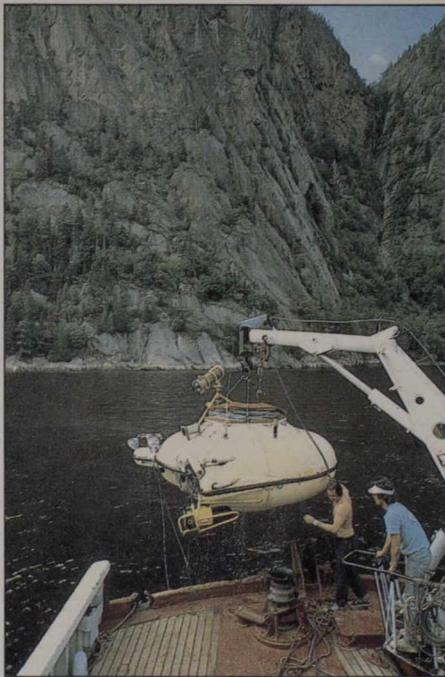
Les pièges de la mer et des Grands Lacs

→ s'enfoncent vers l'ouest. Après Montréal, la *Calypso* s'engage sur le canal de trois mille sept cents kilomètres qui fait du Saint-Laurent et des Grands Lacs une gigantesque voie navigable, accessible aux navires de haute mer, en dépit d'une dénivellation de cent quatre-vingts mètres franchis par étapes grâce à un système complexe d'écluses. L'équipage observe le franchissement d'un barrage, à main d'homme, de près d'un million d'anguilles bloquées par le béton sur leur chemin de fraie. Ayant quitté la mer des Sargasses, à près de cinq mille kilomè-

agglomérations industrielles de la région, il est aujourd'hui presque mort. Passant dans le lac Huron, Cousteau reconnaît une falaise sous-marine de quatre-vingt-dix mètres de haut, site englouti qui devait être, il y a quinze mille ans, l'équivalent des chutes du Niagara et que le recul des glaciers a fait disparaître. Le lac Supérieur, but ultime vers l'ouest, est l'occasion d'un ressourcement. Véritable réserve naturelle, c'est le plus grand, le plus profond, le plus sauvage des Grands Lacs. On a trouvé sur ses rives des bactéries et des algues

apportés par l'homme dans l'organisation naturelle des lacs. Le cas de la truite est à cet égard intéressant. Pendant de nombreuses années, elle avait disparu des eaux des lacs, détruite par des pêches abusives et tuée par la lamproie, poisson parasite introduit en 1830. Un poison a tué la lamproie, la truite est revenue... Qu'en fera la pêche ?

Avec l'hiver, Cousteau quitte le bas du fleuve et ses kermesses où l'on pêche sous la glace d'une manière artisanale. Scènes de neige : la *Calypso* échappe à l'emprise des glaces. Les dernières



La soucoupe de plongée de la *Calypso* est mise à l'eau dans le Saguenay (Québec).

tres, elles remontent vers les lacs où elles restent dix ans avant de repartir vers la mer. Dans le lac Ontario, l'équipe de la *Calypso* s'emploie à retrouver l'épave du *Hamilton*, coulé en 1812 et dont le sort pesa sur l'équilibre des forces au cours de la guerre avec les États-Unis. D'autres épaves, comme celle du paquebot *Empress of Ireland*, seront fouillées par les hommes de Cousteau. Le Saint-Laurent et les lacs, véritables mers intérieures, sont le cimetière de nombreux navires qui ont été victimes de la brume, de la tempête ou des glaces. La *Calypso* gagne le lac Erié par le canal Welland. Erié, c'est le plus pollué des Grands Lacs. Utilisé comme décharge par les grandes



Reconnaissance en plongée au milieu des glaces du Saint-Laurent.

datées d'un milliard d'années, l'une des formes de vie les plus primitives. La faune y est très riche et très variée : castors que les plongeurs vont observer dans leur barrage souterrain, hérons, caribous dont on peut voir, de la soucoupe de plongée, la nage élégante et rapide. De nombreux villages de pêcheurs aujourd'hui abandonnés sont les témoins silencieux des désordres

images sont pour l'île de Sable, à cent cinquante kilomètres des côtes de Nouvelle-Écosse, constamment menacée de submersion par l'océan. Elle abrite aujourd'hui des phoques et des chevaux. Cousteau s'entretient avec une habitante qui tente de lutter contre l'action du vent et de l'eau en faisant venir des herbes en rangées pour stabiliser le sable. Passent les chevaux. ■

Energie nucléaire au Québec

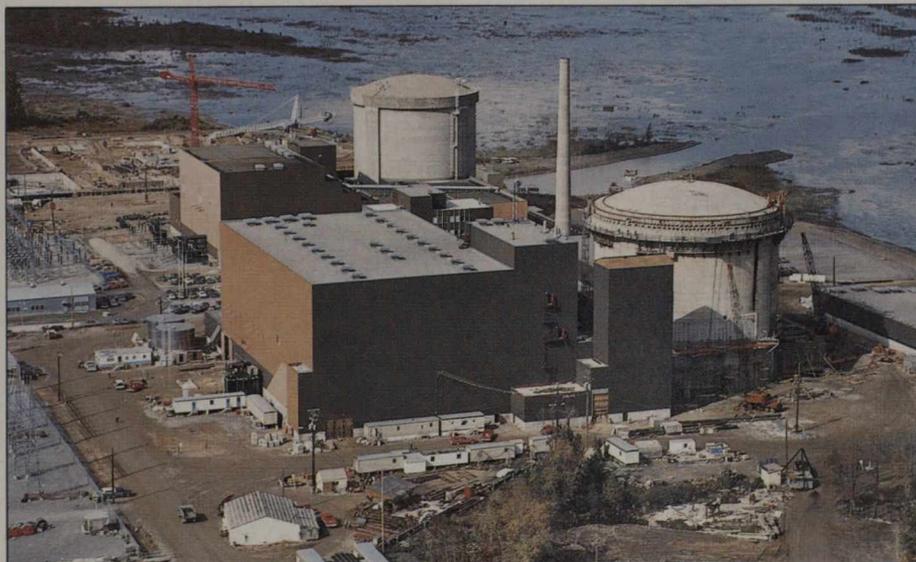
La centrale Gentilly-2 est entrée en service.

Première centrale nucléaire commerciale québécoise, Gentilly-2 fonctionne depuis plusieurs mois à sa pleine puissance de 638 mégawatts. De même que Gentilly-1, elle est située près de Bécancour, sur la rive droite du Saint-Laurent, à une quinzaine de kilomètres en aval de Trois-Rivières (1). Elle est équipée, comme toutes les autres centrales canadiennes, d'un réacteur de type Candu utilisant de l'uranium naturel (2).

Bien que le Canada tire la majeure partie de son électricité de ses centrales hydro-électriques (69 p. 100 en 1979) et des ses centrales alimentées au fuel, au gaz ou au charbon (22 p. 100), la demande croissante d'électricité et l'augmentation des coûts de production ont rendu nécessaire le recours à l'énergie nucléaire pour assurer au pays un approvisionnement en électricité qui réponde à ses besoins à des prix raisonnables.

L'option nucléaire a été choisie d'abord par l'Ontario, province très industrialisée où l'augmentation de la demande d'énergie électrique et la rareté des sources de remplacement auraient pu créer une pénurie d'électricité. Les centrales nucléaires de l'Ontario fournissent actuellement le tiers de l'électricité consommée dans la province. En 1990, elles en fourniront la moitié (3). Au début de cette année, deux nouvelles centrales canadiennes ont été mises en service : Point-Lepreau, au Nouveau-Brunswick, et Gentilly-2, au Québec.

Tous les réacteurs nucléaires sont fon-



Au premier plan, Gentilly-2 (vue prise avant la fin de la construction). Au second plan, l'ancienne unité expérimentale Gentilly-1.

dés sur le même principe : la fission en chaîne des atomes du combustible, laquelle engendre une énorme quantité de chaleur qui est ensuite transférée à l'eau d'un circuit secondaire afin d'obtenir, comme dans une centrale thermique classique, la vapeur nécessaire à l'alimentation de turbines. Un réacteur est composé d'une grande cuve contenant le combustible nucléaire, un modérateur (substance utilisée pour ralentir les neutrons engendrés par la fission et maintenir ainsi la réaction en chaîne et, partant, une production continue de chaleur) et un réfrigérant sous pression qui transfère la chaleur à la chaudière pour la production de vapeur (caloporteur). Un bon modérateur doit ralentir les neutrons en en absorbant le moins possible.

Dans la filière Candu, conçue et mise au point au Canada, les réacteurs se distinguent en ceci qu'ils utilisent, non de l'uranium enrichi, mais de l'uranium naturel comme combustible, de l'eau lourde (oxyde de deutérium) comme modérateur et des tubes de force. La cuve du réacteur est un réservoir d'acier inoxydable rempli d'eau lourde (modérateur) dans lequel pénètrent des tubes (de 380 à 600, selon la puissance) qui renferment les pastilles de combustible.

Chaque tube possède en son centre un tube de force contenant le combustible et entouré de gaz. Le caloporteur à eau lourde sous pression est pompé dans les tubes de force pour transférer la chaleur du combustible à la chaudière. Le rechargement périodique du combustible se fait, sans que le fonctionnement du réacteur soit interrompu, en remplaçant les assemblages de combustible à l'aide d'appareils télécommandés.

Dans la filière américaine, la plus répandue, on utilise comme modérateur et caloporteur de l'eau ordinaire dans une grande cuve pressurisée, mais, l'eau légère absorbant plus de neutrons que l'eau lourde, le combustible doit être enrichi. Le caloporteur sous pression transfère la chaleur à un circuit d'eau distinct. Le rechargement annuel en combustible neuf ne peut être effectué que lorsque le réacteur est à l'arrêt.

Gentilly-2 est la première centrale Candu du palier 600 mégawatts à réacteur unique. C'est la réalisation d'un modèle destiné à l'exportation dans les pays où les besoins en électricité ne justifient pas la construction de complexes géants, comme ceux de l'Ontario, à quatre et même à huit unités d'une puissance de 515 à 881 mégawatts. ■

1. Gentilly-1, centrale expérimentale, de l'Énergie atomique du Canada, a été mise en service en 1971, mais n'a que très peu fonctionné. Elle n'est plus maintenant qu'un site de stockage de substances radioactives. Centrale à eau bouillante, c'était un prototype qui a été riche d'enseignements et qui a servi à former de nombreux spécialistes aux techniques de la production d'électricité d'origine nucléaire.

2. Le sigle Candu (Canada Deuterium Uranium) marque l'origine et les caractéristiques de la filière canadienne.

3. Trois centrales sont en service dans l'Ontario (Douglas-Point, Pickering, Bruce) pour une puissance totale de 5 742 mégawatts. Une quatrième (Darlington) est en construction ; la première de ses quatre unités de 881 mégawatts doit entrer en service en 1985.



A l'assaut du mont Everest

Le 17 juillet 1982, une équipe composée de seize alpinistes canadiens et de quatre agents de soutien prenait l'avion à Calgary (Alberta) à destination de Katmandou, au Népal. Elle allait relever le défi du mont Everest qu'un alpiniste a appelé « un symbole universel de courage et d'endurance; une épreuve suprême pour le corps et l'esprit de l'homme ». C'était la première véritable tentative canadienne et elle avait exigé plus de cinq ans de préparatifs.

L'équipe atteignit le camp de base le 15 août. Aidée de vingt-neuf sherpas de haute altitude, elle entreprit trois jours plus tard d'affronter le premier grand obstacle, le glacier de Khumbu. Celui-ci forme un labyrinthe de blocs de glace de 610 mètres de haut; on le considère comme le passage le plus périlleux de l'ascension, vingt-quatre explorateurs y ayant déjà laissé leur vie. Le début de l'escalade se passa sans encombre. Parfaitement équipés, les membres de l'expédition découvrirent même un nouvel itinéraire à travers le glacier et ils le rendirent praticable. La voie ainsi ouverte, ils entreprirent de transporter leur équipement au camp I, au-dessus du glacier.

Leur progression s'arrêta soudain, tragiquement, aux premières heures du 31 août, quand une cordée traversant le glacier chargée de matériel fut happée par une énorme avalanche. Une fois la neige déposée, trois sherpas manquaient à l'appel; ils étaient enfouis sous des tonnes de neige humide et de blocs de glace. Les alpinistes, bouleversés, se regroupèrent pour faire le point de la situation. L'avalanche, qui s'était déclenchée à mille mètres au-dessus d'eux, avait atteint une largeur de plus de deux kilomètres, ce que les sherpas ne se rappelaient pas avoir vu. C'était un événement exceptionnel, un singulier coup du sort. Aussi décida-t-on de ne pas renoncer à l'entreprise.

Cependant, la montagne paraissait décidée à résister à l'avance des Canadiens. Deux jours plus tard, alors que les hommes allaient se réinstaller au camp I, Blair Griffiths, caméraman à Radio-Canada, périt sous deux colonnes de glace et l'accident faillit coûter la vie à trois autres grimpeurs. Pour plusieurs membres de l'expédition, c'en était trop.



Devant le mont Lhotse, non loin du pic Sud du mont Everest.

Six d'entre eux jugèrent que la montagne exigeait un tribut trop lourd en efforts physiques et en émotions : ils renoncèrent. Les autres attendirent au camp de base l'amélioration des conditions atmosphériques. On décida de changer d'itinéraire et d'emprunter, au lieu de l'éperon Sud, le col Sud, suivant le parcours moins difficile adopté en 1953 par Edmund Hillary et Tensing Norgay.

Près de deux semaines plus tard, le 16 septembre, le ciel s'éclaircit et les Canadiens reprirent l'escalade. Ils franchirent le glacier et procédèrent à l'installation et à l'approvisionnement des camps destinés à jalonner la voie du sommet. Les grimpeurs faisaient alterner une journée de travail avec une ou deux de repos, afin de trouver assez de force pour une nouvelle journée d'escalade. La tâche était pénible, dangereuse, épuisante : au-dessus de 5 500 mètres, la condition physique se détériore progressivement et les grimpeurs ont de moins en moins de force alors qu'ils en ont davantage besoin.

Quand l'équipe approcha du col Sud qui, à 7 925 mètres, relie l'Everest au pic voisin, le Lhotse, un vent furieux imposa

une retraite beaucoup plus bas dans la montagne. Prenant alors conscience qu'ils avaient passé près de trois semaines à plus de 5 800 mètres d'altitude, à lutter contre le manque d'oxygène et de sommeil, en butte à la déshydratation, aux brûlures du soleil et à la tension psychologique, certains membres de l'équipe envisagèrent de retourner au camp de base. Le chef adjoint de l'expédition, Lloyd Gallagher, présentant que le temps allait s'améliorer, insista pour que ses hommes restent là-haut; il craignait qu'une fois redescendus au-dessous du glacier, peu d'entre eux aient le courage ou la force de remonter. Bientôt, le vent tomba et les grimpeurs, retrouvant leur moral et leur détermination, se frayèrent un chemin jusqu'au camp IV, au col Sud. C'est de là qu'au matin du 5 octobre, près de douze semaines après le départ du Canada, Laurie Skreslet, accompagné des sherpas Lhakpa Dorjet et Sungdare, se hissèrent en haut de la crête et prirent pied sur le sommet du monde. Deux jours plus tard, ce fut une nouvelle victoire : Pat Morrow et deux autres sherpas, Pema Dorje et Lhakpa Tshering, atteignirent à leur tour le sommet. ■